

CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 30 mars 2019

Brest



**HOCKEY
SUBAQUATIQUE**

1 Accueil des participants

Présidents de région :

Normandie (LDPN) : pas de représentant - 64 voix

HdF : Gérald Lévêque (en visio) - 111 voix

BPL : Philippe Lépineux - 160 voix

Grand Est : Eric Noël (en visio) - 104 voix

AURA : Maxime Doods (excusé, représenté par Pascal Blanc) - 157 voix

NA : Serge Ceaux (en visio) - 111 voix

OPM : Laurent Beigbeder (absent) - 125 voix

PACA : Thomas de Trébons - 175 voix

Guadeloupe : Gilles Renaison (excusé, représenté par Thomas de Trébons)- 25 voix

IDF : Pascal Blanc – 262 voix

Autres présents :

Dominique Ruaux, Président

Rémy Gillet, Secrétaire

Hélène Fauqueux, Chargée des finances

Laurent Dubost, CNC

CNA, représenté par Thomas de Trébons

Benjamin Mayen, Instructeur Régional BPL et membre du CNI

Yannick Deimat, vice président du VP DBG Quimper

Yannick Morin

David Bernard, coordinateur Compétitions BPL

Cédric Kerdraon, président du CS Brest

Début de la réunion samedi 30 mars à 9h45.

1.1 Inscription des divers

- Sélection des équipes jeunes aux championnats de France
- Les jeunes et le dopage
- Participation de bi-clubs sur un championnat de France

2 Approbation du C.R. de la CNHS du 29/09/2018

Voté à l'unanimité par mail

3 Fonctionnement CNHS

3.1 Rapport moral du Président

Envoyé par mail à tous les présidents de région.

3.2 Rapport du Chargé du Secrétariat,

Appel aux bonnes volontés pour aider à la mise à jour des informations du site web, avec notamment la mise en place du nouveau site de la FFESSM.

3.3 Bilan du Chargé de Trésorerie, saison écoulée et rapport des modalités de remboursements

Dépassement du budget des championnats de France (4 367 €), dû aux coûts des piscines qui augmentent.

Besoin de monter des dossiers mettant en avant le budget dépensé par les clubs dans les villes hôtes des championnats pour négocier les montants de location des piscines auprès des municipalités.

C'est ce qui est déjà effectué à La Rochelle pour réduire le coût de location de la piscine : annonce du nombre de nuitées des équipes.

Pascal Blanc va effectuer un recensement de ces coûts pour l'IDF.

Une question a été posée au cours du dernier CDN concernant le crowd funding, afin de vérifier les aspects juridiques de défiscalisation des dons ; une mission de la FFESSM va encadrer les initiatives individuelles.

3.4 Budget prévisionnel

Compétitions internationales : 6 équipes à partir cette année, une participation élevée est demandée aux athlètes. Les réservations d'hébergement sont cette fois-ci effectués au tarif prévu initialement.

Europe élites : restauration = 240 € / pers, participation = 400 €

Monde jeunes : participation = 350 €, restauration à voir sur place.

Pas d'augmentation du budget alloué aux stages. Chaque équipe jeune possède 5500 € de budget stage et les équipes élites 6500 €, ce qui reste très peu, et oblige les athlètes à financer entièrement certains stages.

4 Collèges nationaux

4.1 C.N.A.

Le budget n'a pas été alloué pour effectuer un arbitrage à 3 sur les compétitions citées au cours de la CRHS d'automne. Les frais d'inscriptions ont été augmentés pour ...

Il est possible d'ajuster le nombre d'arbitres sur certaines compétitions (benjamins ou minimes par exemple) afin de permettre d'allouer des arbitres sur d'autres compétitions.

Supprimer la particularité Française sur le tir de pénalité (article Fr.17.8.4.1)

Contre : Est, NA, HdF, IdF, Aura : 719 voix

Pour : PACA, GUA, BPL : 360 voix

La modification est rejetée à la majorité.

Proposition de NA au CNA : Si on veut favoriser l'attaque, on n'a qu'à carrément supprimer le tir de pénalité, pour ne garder que les buts de pénalités. C'est la règle la plus compliquée à appliquer, y compris pour les arbitres, et on économisera 2 ' de temps de jeu minimum à chaque fois. Envisager ce changement de cette règle au moins pour les catégories jeunes, car :

- il faut réexpliquer la règle à chaque fois (perte de temps), et sortir les joueurs non concernés ;
- les règles sont rarement appliquées (départ et positionnement des joueurs, le défenseur lâche le mur trop tôt...). Les buts sont donc validés/invalidés sur faute respectivement des défenseurs/des attaquants, pas sur, respectivement, un but/un sauvetage ;
- ces catégories de jeune ne sont pas concernées par les tournois internationaux, à l'exception des juniors, sachant que peu de joueurs sont concernés par les tirs de pénalités dans les équipes nationales.

Pour info, pas de modification concernant la règle du coin et de remise en jeu, le CNA souhaite continuer l'expérimentation.

En ce qui concerne la minute de prison, Sébastien Dotte est en charge de retravailler le tableau des sanctions (version international) pour le prochain CNA.

- Formation des arbitres

Remarque de Maxime Doom et Pascal Blanc : besoin d'augmenter le niveau de formation des AN1 afin de réduire la marche au niveau de la formation AN2

Le nouveau format de formation a débuté cette saison.

Avec 2 stages pratiques pour chaque candidats (un sur un stage France et l'autre sur une compétition).

Nous avons déjà de bon retour de la part des candidats.

- Gestion des arbitres

La procédure d'attribution des arbitres pour les masters et coupe des régions doit être identique à la manche 1.

- Championnats de France – CNC :

Petit rappel aux commissaires de compétition : il est important de retourner la feuille d'émargement des arbitres post-compétition au responsable de la gestion des arbitres dans les plus brefs délais pour pouvoir déclencher le remboursement des frais d'arbitrages.

Kit arbitre :

La distribution des lycras et des sifflets a débuté lors du championnat de France Junior/Minime.

Le CNA tient à remercier Hélène Fauqueux pour son aide pour l'achat et le flocage des Lycras.

Le CNA souhaite aussi remercier HOCKEYSUB.COM pour la fourniture gracieuse des 120 sifflets et tient à ce que ce don apparaisse dans le compte rendu de la CNHS.

4.2 CNC

Le coordinateur du CNC a démissionné, le poste est vacant. Sans coordinateur, la récupération des informations des championnats régionaux est compliquée.

Problème des pré-inscriptions aux championnats jeunes :

- Le pb de la région Grand Est est présenté
- NA propose La préinscription devrait être gérée par les Régions, pas par les clubs, quitte à ce que la région récupère ensuite les sommes auprès des clubs qualifiés à l'issue des championnats régionaux.
- Le CNC va traiter du sujet
- principe à mettre en œuvre en 2020, faire les pré-inscriptions au tarif définitif
- Il est également demandé au CNC d'éclaircir les conditions d'accès aux championnats jeunes (attribution des places aux différentes régions).

Les présidents de région doivent être consultés en cas de besoin d'information sur les clubs.

Gestion du matériel national : François Corbeau est gestionnaire du matériel national.

Remarque de Maxime Dooms : la D5 n'est pas une bonne solution, avoir un championnat sélectif est préférable.

Vérification des documents déléguée aux Pds de clubs (code du sport L231-2-1) : le CNC va étudier la proposition de faire comme les contrôles anti dopage : 3 équipes par tirage au sort ; voir la légalité de la procédure, prévoir les sanctions associés.

Le CNC demande à avoir un adressographe à jour. Cette base nous serait bien utile (avec responsables RRA), pour permettre une bonne gestion de l'amont des championnats par les différents commissaires. Rappel de la CNHS : il est toujours possible de solliciter les présidents de région si problème.

Point sur le résultat du championnat juniors 2019 : une confusion dénomination des équipes a été faite entre Pontivy et Pontivy/Quimper, avec l'ajout de numéro derrière Pontivy (1 et 2). La constitution des équipes entre le championnat régional et le championnat national n'a pas été modifiée, et est conforme à la réglementation. La réglementation n'impose pas la numérotation dans la dénomination des équipes (article J1.6 de la réglementation).

Gestion des compositions des équipes 1,2 et 3 des clubs : encore beaucoup de questions. Une réflexion doit être menée par le CNC pour proposer une simplification des textes qui sont mal interprétés par les clubs. (art 1.93, 3.1, 3.2, 3.1.1, 3,1,2, 3.3 et 3.4)

Proposition de la Région NA, de modification de la règle J1.6 :

« J1.6 -A titre promotionnel un club ayant déjà une équipe inscrite en championnat de France Junior peut inscrire dans la même catégorie une autre équipe, en y intégrant au minimum 3 joueurs issus d'un club de n'importe quelle région n'ayant pas d'équipe inscrite dans la même catégorie. Si, en fin

de championnat, cette équipe bi-club termine devant l'équipe mono-club, elle sera reclassée immédiatement après celle-ci au classement général. »

La règle est différente du F2.4 car l'enjeu en D2 féminine concerne l'accession en D1, alors que pour les jeunes, l'enjeu c'est le classement général.

Test des palets de la coupe des régions : La V1 n' a pas donné de bon résultats, attendre la V2 (test en stage France puis info des clubs)

4.3 CNI

Non traité

4.4 CNM

- Point sur l'étude des sur classements

Pour un sur-classement, le certificat doit être édité tous les ans.

- Application du certificat médical pour la compétition.

Chaque athlète doit présenter un CACI (Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) de moins d'1 an ou l'attestation de réponse au Questionnaire Sport (pas le questionnaire en lui-même) accompagné du dernier CACI établi.

- Points divers

Question de PACA : l'utilisation de ventoline nécessite-t-elle une AUT ?

Non quand il s'agit d'usage ponctuel. Attention cependant aux molécules utilisées pour soigner l'asthme : 3 sont autorisées à des doses "d'usage courant", mais d'autres ne le sont pas. Il est dans tous les cas recommandé aux athlètes de vérifier auprès de leur médecin. Attention également aux corticoïdes, qui selon le moyen d'administration, peuvent générer des contrôles positifs, et peuvent être dangereux pour la santé en cours de compétition.

Une fiche résumé des incidents de compétitions est remplie par le commissaire de compétition et envoyée à Anne Henkes afin de collecter les données statistiques.

5 Calendrier national

5.1 Compétitions (2018/2019).

- Tirage au sort des poules des différents championnats

D2M → attendre les résultats de la manche 2

| A | B | C | D |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

D3M

| A | B | C | D |
|-------|---------------|-------|-------|
| BPL1 | AURA1 | NA1 | BPL2 |
| IDF | BPL3 | AURA2 | AURA3 |
| PACA2 | Epernay (Est) | BPL4 | PACA1 |

D4M

| A | B | C | D |
|------------------|----------------|------|------------------|
| OCC1 | Nantes 2 (BPL) | IDF1 | NA1 |
| IDF2 | HDF1 | AURA | OCC2 |
| Douarnenez (BPL) | Nogent (Est) | HDF2 | Normandie ou NA2 |

Championnat Cadets 2019 : 12 équipes inscrites: Mulhouse, Pontivy/Quimper, Dinan, Hyères, Lille/Berck, Thonon/Anemasse, Pessac, Le Puy en Velay, + 4 équipes IDF à déterminer à l'issue du championnat régional (30 mars)

Calendrier prévisionnel 2019/2020

| Intitulé | Date | Lieu |
|---------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Manche 1 D1M et D1F | 9 et 10 novembre 2019 | Montluçon ? Abbeville ? |
| D1M Manche 2 et D2F | 14 et 15 mars 2020 | |
| Manche 3 D1M et D1F | 29 au 31 mai 2020 | |
| D2M | 6 et 7 juin 2020 | |
| D3M | 16 et 17 mai 2020 | Montpellier ? |
| D3F | 16 et 17 mai 2020 | Montpellier ? |
| D4M | 13 et 14 juin 2020 | Quimper |
| Juniors/Minimes | 21 et 22 mars 2020 | Châteaubriant |
| Benjamins/Cadets | 8 et 9 mai 2020 | Metz ? |
| Masters | 1 ^{er} et 2 Février 2020 | |
| Coupe des régions | 1 ^{er} et 2 Février 2020 | |

AG FFESSM : 28/29 mars 2020

6 Equipes de France

6.1 Organisation et gestion des équipes de France

Manque de stage pour les U19 garçons à cause du manque de piscines. Pb de fonctionnement entre les coaches U19M et le manager EdF pour trouver des piscines, là où les autres équipes arrivent à s'en sortir.

Il est demandé aux responsables des différentes équipes de France de communiquer les dates de stage le plus rapidement possible afin que les présidents de région puissent éviter les conflits avec les championnats régionaux.

6.2 Championnats du monde jeunes à Sheffield

En cas de Brexit dur, il va falloir être attentifs aux problèmes de prise en charge des soins, et de conditions d'entrées sur le territoire.

Les inscriptions sont faites, les hébergements réservés, les véhicules aussi.

2 véhicules partiront de BPL (18 places), 6 véhicules d'IDF (46 places)

Il n'y a pour le moment que 2 AN3 définis, il en manque 2.

6.3 Championnats d'Europe élites et masters à Castellon

Les réservations d'hôtel sont effectuées. Le contrat pour le transport n'est pas encore fait.

2 AN3 sont définis.

Chef de Délégation :

6.4 Championnat CMAS 2021

La France a démarché Clermont puis Montpellier pour organiser des mondiaux jeunes en 2021 : les réponses sont négatives.

La tentative de se recaler à Montpellier sur des championnats d'Europe a également échoué.

Si un bassin de 50m est disponible sur 10 jours dans des régions, la candidature est la bienvenue.

7 Communication et développement

7.1 Bilan communication

Il y a toujours une lacune sur la publication d'articles à subaqua suite à nos compétitions.

7.2 Site Internet de la CNHS et évolution

Le nouveau site sera en ligne prochainement.

7.3 Guide d'entraîneur

7.4 Label Ecole Française de Hockey Subaquatique

Benjamin Mayen présente son projet.

Le document de projet de label école française va être diffusé à toutes les régions, à diffuser aux clubs, et les avis sont à remonter avant la CNHS de septembre.

8 Questions diverses (inscription en début de réunion)

8.1 Sélection des équipes jeunes aux championnats de France.

Voir § 4.2

8.2 •Les jeunes et le dopage

Voir § 4.4

8.3 •Participation de bi-clubs sur un championnat de France

Voir § 4.2

8.4 Sport santé

Echange avec le CDN sur le thème du sport santé. Un cursus de formation dédié sport santé pour les MEF1 de toutes les disciplines est en cours d'élaboration afin de répondre aux besoins sport santé.

POUR VOTE